

Chers confrères,

Comme vous le savez certainement, le Ministère de l'Intérieur a diffusé dans la nuit des recommandations générales en matière de lutte contre la pandémie de Covid-19 lors des cérémonies cultuelles.

Il en ressort qu'une reprise de ces cérémonies est possible, dans des conditions de sécurité sanitaires strictes. Nous nous réjouissons de cette ouverture, après la longue période que nous venons de traverser sans eucharistie !

Vous avez reçu ce mercredi 20 mai de notre évêque les recommandations du Service National de la Pastorale Liturgique et Sacramentelle, elles sont évidemment applicables. Elles impliquent manifestement un travail de discernement avec nos équipes, EAP en tout premier !

Permettez-nous d'insister sur trois points :

- Les directives que nous avons reçues ont été mises au point par l'ensemble des cultes et le gouvernement.
- La responsabilité de chacun est engagée (Évêque, curé), dans une situation qui demeure fragile. La CEF note que la recommandation du gouvernement reste de ne commencer les assemblées liturgiques qu'à partir du 2 juin. Ce n'est qu'à compter de la semaine prochaine que les éventuels premiers effets du déconfinement en terme de contagion pourront être constatés.
- La messe chrismale qui sera célébrée demain à 15 h 30, compte tenu des questions d'intendance à gérer en quelques minutes, est maintenue selon le cadre initialement prévu.

Ce message vient contredire les informations qui ont déjà été communiquées par oral à quelques-uns dans la journée. Désolé de ces changements et merci pour votre compréhension.

Que l'Esprit Saint que nous invoquons en cette fin de temps pascal nous donne les grâces du discernement, de la paix et de la Joie !

P. Michel DAUBANES

Vicaire général